

Mesdames, Messieurs, chers amis de l'équipe RAP,

Même si cela peut paraître inhabituel, laissez-moi d'abord exprimer en introduction mon sentiment personnel vis-à-vis du réseau académique parisien. En effet, lorsque je suivais pour le Ministère il y a quatre ans les travaux de conception de ce réseau, j'ai pris conscience que RAP allait devenir une réalisation unique en France, au service d'un ensemble impressionnant d'unités d'enseignement supérieur et de recherche. C'est pourquoi, avant d'en arriver au sujet qui nous réunit, je voudrais remercier ici les concepteurs de RAP qui se sont investis énormément - j'en ai été le témoin passionné - dans cette aventure. Cet exemple de créativité, de refus volontariste d'un quotidien routinier qui a présidé à la construction de RAP doit, j'en suis profondément convaincu, continuer à nous inspirer.

Mais entrons maintenant dans le vif du sujet qui nous réunit aujourd'hui. Les derniers mois ont vu le monde Ipv6 devenir une réalité. La rupture technologique est consommée, le transport de l'information en réseau est dorénavant placé sous le signe du protocole Ipv6. L'Asie, l'Amérique et l'Europe, avec notamment un volontarisme fort de la Commission Européenne, engagent leurs efforts simultanément, dans ce qui n'est plus désormais que marginalement un sujet de recherche. Nous sommes entrés en effet dans une phase de déploiements, de développements applicatifs généralisés, et il s'agit

donc de prendre part à cette multiplication d'initiatives, en provenance aussi bien du monde académique que du monde de l'industrie et des services.

Certes à l'heure actuelle, c'est l'Asie de la zone Nord Pacifique, qui mène la course en tête, en particulier dans le domaine des applications de la vie quotidienne et des loisirs , tandis que l'Amérique semble vouloir de son côté faire oublier ses hésitations initiales.

Au niveau européen, le Global Ipv6 Service Launch Event<sup>1</sup> en janvier de cette année, a souhaité que soit créé dans le monde académique un environnement propice à ces développements applicatifs en s'appuyant notamment sur les réseaux pour l'enseignement et la recherche. Aussi l'initiative de l'équipe RAP de mettre en service une longueur d'onde dédiée au transport d'Ipv6, va nous permettre de disposer à Paris d'une plate-forme exceptionnelle pour de tels développements et pour des tests en vraie grandeur.

Je ne développerai pas ici une théorie des plate-formes de développement et d'expérimentation technologiques. Je vous renvoie à ce sujet au rapport élaboré en 2003<sup>2</sup> sous la direction de Jean Claude Merlin à la demande du Ministère de la Recherche et du Ministère de l'Industrie. J'insisterai uniquement, en référence à ce document, sur la nécessité d'une large ouverture de ces plate-formes, ouverture qui doit cibler aussi bien la recherche académique, que la recherche privée, dans le cadre de partenariats, qui par ailleurs peuvent dépasser le simple cadre national.

---

<sup>1</sup> <http://www.global-ipv6.net/>

<sup>2</sup> <http://www.recherche.gouv.fr/rapport/pfrit.pdf>

Bien entendu cette initiative de l'équipe RAP ne peut prendre enfin tout son sens que si les responsables des réseaux d'établissement présents ici aujourd'hui, s'engagent largement dans des initiatives Ipv6 sur leurs sites, sans hésitation, et dans une démarche collaborative.

Mais, soyons concrets sans prétendre à l'exhaustivité: Quels peuvent être les domaines applicatifs majeurs d'activité Ipv6 autour de RAP ? De mon point de vue, j'en vois trois principaux :

- l'e-learning
- la mobilité étudiante (à ce propos nous écouterons tout à l'heure Serge Fdida nous présenter le projet RNRT INFRADIO).
- et enfin le domaine de la Santé.

C'est sur ce dernier sujet que je voudrais attirer votre attention, et m'attarder avant de conclure. RAP réunit en réseau un ensemble exceptionnel de CHU et d'unités de l'INSERM, qui va nous permettre de faire des tests applicatifs de valeur nationale. Je souhaite donc vous engager à vous investir dans cette direction, qui constitue un enjeu majeur pour les progrès de la Santé dans notre pays.

Parmi les applications envisageables, il me semble que le dossier médical numérisé et partagé, annoncé par le Ministère de la Santé, pourrait, grâce à l'initiative de RAP, s'orienter vers une application Ipv6 de portée nationale. L'Institut Curie a déjà développé le portail Portalys<sup>3</sup>, et à partir de

<sup>3</sup> <http://portalys.curie.net/html/Accueil.htm>

cette première base applicative, il me semble possible de proposer une procédure d'échanges sécurisés basée sur le protocole Ipv6, entre institutions médicales tout d'abord, puis avec les médecins traitants et en respectant le droit à l'information et à la confidentialité des malades formulé dans l'article L. 1111-7 de la loi<sup>4</sup>.

Voilà me semble-t-il un axe majeur qui mérite de retenir notre attention, mais encore une fois je fais confiance à votre esprit d'initiative, à votre imagination, et je suis sûr que vous trouverez bien d'autres idées applicatives qui nous permettront de faire progresser à grands pas la société de l'information que nous sommes en train de bâtir, pour un progrès maîtrisé, au service de tous.

Je vous remercie de votre attention.

---

<sup>4</sup> Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 art. 11 Journal Officiel du 5 mars 2002.